

<https://www.fenvac.eu/memoire-explosion-de-la-rue-de>



# MEMOIRE | Explosion de la rue de Trévis, le quatrième anniversaire verra-t-il l'indemnisation des victimes aboutir ?

Publication date: jeudi 12 janvier 2023

- Actualités FENVAC -

---

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

---

Le 12 janvier 2019, une fuite de gaz provoque l'explosion d'un immeuble rue de Trévis dans le 9e arrondissement de Paris. Celle-ci s'étend aux immeubles voisins et impacte plusieurs immeubles mitoyens, provoquant le décès de 4 personnes (dont 2 pompiers) et une soixantaine de blessés.



Source photographie : FENVAC

Pour faire face aux multiples conséquences de cette catastrophe, des centaines de victimes et sinistrés se regrouperont au sein de deux associations soutenus par la FENVAC, « Trévis ensemble » ainsi que victimes et rescapés de l'explosion de la rue de Trévis.

Quatre ans après le drame, les victimes sont toujours dans l'attente de l'indemnisation effective de leurs préjudices. Un accord-cadre d'indemnisation avait été mis en place dans la soirée du lundi 10 janvier 2022, à l'issue d'une médiation entre avocats après de multiples demandes formulées par les associations de victimes et la FENVAC. La Ville de Paris s'est engagée à financer les indemnisations à hauteur de 20 millions d'euros. C'est l'assureur Sedgwick qui a été désigné par l'ensemble des payeurs pour être l'interface des victimes et instruire leur demande d'indemnisation.

En janvier 2023, près d'un an après la signature de l'accord-cadre et à la veille de la commémoration, il semblerait que seul un dixième des victimes ait pu percevoir une indemnisation. Trop peu, après quatre ans d'attente.

Linda ZAOUAR, présidente de l'association des victimes et rescapés de l'explosion de la rue de Trévis, ainsi que Dominique PARIS, présidente de « Trévis ensemble », déplorent ce délai injustifié et la lourdeur du processus auxquels les victimes sont confrontées.

Elles dénoncent les lenteurs de l'assureur, leur seul interlocuteur, qui semble dénier leur statut de victimes et la réalité de ce qu'elles ont vécu. Linda ZAOUAR reproche notamment à Sedgwick des « difficultés » et « refus » concernant l'ouverture des dossiers ainsi que « des discussions sans fin pour discuter des préjudices ».

Les conséquences matérielles de l'accident n'ont à ce jour pas encore fait l'objet d'une évaluation définitive. Fin mars 2023 marquera la fin du dispositif de prise en charge exceptionnelle des frais de relogement par les assureurs de copropriété. Aucun des sinistrés n'a pu réintégrer son logement dans les immeubles impactés.

La perspective d'un procès pénal apparaît lointaine et pourtant son issue est déterminante pour la reconstruction des victimes et de tout un quartier. Une commémoration est organisée ce jeudi 12 janvier rue de Trévis en souvenir de ceux ayant perdu la vie dans ce drame et à tous ceux qui resteront profondément marqués dans leur chair et leur corps par la violence de l'explosion. Chacun aurait espéré que ce quatrième anniversaire soit le symbole d'une reconnaissance et d'une réparation méritées. Force est de constater que les victimes devront encore attendre pour prétendre à l'application d'un dispositif à la hauteur de leurs besoins.

La FENVAC se tient plus que jamais auprès d'elles pour les accompagner, les renseigner dans leurs démarches indemnitaires et les soutenir sur le plan psychologique.

Nous n'oublions pas.



*Discours de Linda ZAOURAR lors de la cérémonie du 12 janvier 2023.*



*Discours de Dominique PARIS lors de la cérémonie du 12 janvier 2023.*



*Delphine BÜRKL, maire du 9e arrondissement de Paris, durant l'hommage aux victimes de l'explosion de la rue de Trévis, 12 janvier 2023.*



*Dominique PARIS, présidente de l'association Trévis ensemble, 12 janvier 2023.*



*A gauche, Sylvain MAILLARD, député de Paris.*



*Linda ZAOURAR, présidente de l'association VRET, déposant un bouquet en hommage, 12 janvier 2023.*



*Travaux de réhabilitation de la rue de Trévis actuellement menés.*